

## Nombre de membres

En exercice : 15Présents : 11Votants : 13

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## Commune DE MURON

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AOUT 2023

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 29 juillet 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

**Etaient présents :** Mme Angélique LEROUGE, Mme Christina VILLEMONT, Mme Rachel MANGEANT, M Henri DUPRAT, Mme Françoise BAUBRY, M Patrick DUNCAN, Mme Gaëlle FERRAND, Mme Marine AUDEBERT VILLEROY, M Jean-Claude FAYARD, Mme Marlyse BARBEAU, M David BOSDEVEIX.

**Etaient représentés** : M Xavier SALOMON a donné procuration à M Henri DUPRAT M Frédéric BOISSEAU a donné procuration à Mme Christina VILLEMONT

Était absent et non excusé : M Olivier RICHARD, Mme Ludivine TSIRTSIKOLOU

Secrétaire de Séance : Mme Rachel MANGEANT

- <u>Délibération n°59 examinée le 07/08/2023</u> Approbation locations de salles municipales : approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°60 examinée le 07/08/2023 Approbation devis
  - Achat de fournitures pour un montant de 150€ → approuvée à l'unanimité
  - Achat de fournitures chez ESPRIT MOTOCULTURE → approuvée à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 21/08/2023

Le Maire, Angélique LEROUGE